

Image not found or type unknown



Droit de visite pour les grand parents

Par **choupinou2006**, le **02/08/2012 à 18:18**

Bonjour,rnrnEtant en conflit avec ma belle mère, je suis toujours marié à son fils, on ne lui parle plus depuis Noël l'an dernier, cette dernière ne voit plus son petit fils de six ans.rnrnA t elle le droit de demander un droit de visite ??? elle m'avait déjà menacé lors d'un premier conflit.rnrnMerci

Par **cocotte1003**, le **02/08/2012 à 19:42**

bonjour,elle a tout a fait le droit de demander à voir votre fils, les enfants ont le droit d'entretenir une relation avec leurs grand-parents. Pour l'obtenir elle doit demander au JAF ce droit. afin d'éviter d'aller en justice si la grand-mère redemande, il serait préférable de l'inviter quelques fois par an par exemple à fêter l'anniversaire de votre fils.... en présence de personnes qui vous feront une attestation si elle va en justice,cordialemnt

Par **choupinou2006**, le **02/08/2012 à 20:12**

merci.rnpour info le jour de l'anniversaire de mon fils, elle s'est contentée d'une simple carte postale.

Par **cocotte1003**, le **02/08/2012 à 20:14**

Envoyez lui gentiment une ltr pour votre prochaine invitation et si elle ne vient pas vous aurez des témoins, cordialement

Par **choupinou2006**, le **02/08/2012 à 20:26**

si le cas se présente, nest ce qu'elle aura un droit de visite seule avec l'enfant ou accompagné ???

Par **cocotte1003**, le **02/08/2012 à 20:27**

elle aura normalement un droit de visite seule si elle est capable de s'occuper de l'enfant

Par **choupinou2006**, le **02/08/2012 à 20:56**

OUI ELLE EN EST CAPABLE.elle aura droit aussi aux vacances scolaires par exemple

Par **choupinou2006**, le **02/08/2012 à 22:00**

si je m'y oppose TOTALEMENTnqu'est ce que je risque ???

Par **cocotte1003**, le **03/08/2012 à 05:50**

Tant qu'il n'y a pas de jugement, vous faites comme bon vous semble mais une fois qu'il y aura un jugement,vous serez obligé de vous y conformer sinon elle pourra porter plainte pour non présentation d'enfant. elle peut avoir une semaine durant l'été., cordialement